

NUMEROS INAMI

Une signature... ou des garanties

Il n'y a toujours pas d'accord politique signé dans le dossier « attestations Inami ». Or, pour les étudiants, décembre, c'est le mois du choix.

● Pascale SERRET

En décembre, les étudiants en médecine doivent choisir leur orientation : médecine générale ou spécialisation. « À L'UCL, par exemple, pour changer d'orientation, c'est le 4 décembre », explique Dominique Van Pee, président du collège des doyens de médecine.

Or, le choix dépend du nombre d'attestations universitaires (avec le numéro Inami associé) disponibles dans la discipline. Et c'est là qu'on en revient au protocole d'accord de décembre 2014, « toujours pas signé », rappellent les doyens des facultés de médecine des universités francophones. « Des négociations sont menées depuis juin. Et rien ne bouge », s'impatiente Dominique Van Pee.

Tout le collège des doyens vient donc d'envoyer une lettre ouverte à la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block et au ministre de

l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles Jean-Claude Marcourt.

La « dette » des francophones

Retour sur le protocole de décembre 2014. Il avait permis de libérer toutes les attestations nécessaires pour les étudiants concernés en médecine et dentisterie.

Deux conditions avaient été posées pour le formaliser : le filtre à l'entrée (le concours en fin de 1^{er} Bac, organisé par décret, « ça, c'est bétonné », note le doyen) et le lissage des attestations. « C'est là que ça coince... »

De quoi parle-t-on ? « L'enjeu, ce sont les étudiants surnuméraires, rappelle Dominique Van Pee. Dans la partie francophone du pays, on compte 3 000 étudiants surnuméraires par rapport aux quotas d'ici à 2020. En Flandre, ils sont 500. En gros, on demande aux francophones de payer leur "dette" : déduire à l'entrée des études ce qu'on fait sortir en surnombre. »

Et là, le timing de Maggie De Block n'est pas le même que celui de Jean-Claude Marcourt. Elle veut planifier le rééquilibrage en 10 ans (pour résorber les 3 000 surnuméraires, retirer 300 étudiants à l'entrée en 1^{er} Bac chaque année pendant 10 ans) quand Marcourt

préfère tableter sur 30 ans.

« Alors qu'il y a des pénuries... »

« Le rééquilibrage vu par Maggie De Block (300 étudiants en moins chaque année), c'est une diminution massive alors qu'on sait qu'il y a des poches de pénurie pour les généralistes, les gériatres, les urgentistes... »

Et si aucune signature n'est déposée en bas du protocole ? Alors, les doyens réclament du monde politique qu'il assume ses responsabilités, au lieu de renvoyer la patate chaude aux unifs. « C'est eux qui fixent les contingentements. Mais

c'est nous qui sommes chargés de libérer les attestations pour cette année. Maggie De Block assure qu'il y en a assez. Oui, mais si on les libère en une fois, ça va à l'encontre de la loi qui nous impose un lissage et ça pénalisera les étudiants suivants : d'ici 2018, un tiers d'entre eux n'auront pas d'attestations », prévient-il.

« On a déjà fait confiance au politique en 2014. Or rien n'a été formalisé. C'est bloqué. Alors cette fois, nous demandons des garanties, termine le doyen. Notre objectif à nous, c'est que tous les étudiants aient une attestation dès le 2^e Bac. » ■